



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## hépatite B et hépatite C

Question écrite n° 128891

### Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les risques infectieux au regard des hépatites B et C encourus par les clients des pédicures et manucures. Une étude du département de la santé de l'État de Virginie, présentée lors du congrès du collège américain de gastroentérologie début novembre 2011, estime que la mauvaise désinfection du matériel à usage multiple utilisé par ces professions serait la cause des contaminations. Ces résultats confirment ceux d'une étude française réalisée en 2001, qui identifiait, pour les 30 % de patients dont l'on ignorait l'origine de la contamination par l'hépatite B ou C, quinze facteurs de risque, parmi lesquels figurent la fréquentation des cabinets d'acupuncture, les soins chez l'esthéticienne, la manucurie ou la pédicurie. Aussi il lui demande quelles mesures de prévention il entend mettre en oeuvre pour améliorer la sécurité sanitaire du matériel à usage multiple utilisé par ces professions.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Flory](#)

**Circonscription :** Ardèche (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 128891

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 février 2012, page 1514

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)